

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W19-597270

Rec. AT
D-DIMORES



Maladie Dentaire Optique Autres

Code réservé à l'adhérent (e) : 0838

Société :

Actif Pensionné(e) Autre : CHAABADUI AZIZA

Date de naissance : 08-04-74

Adresse : 32 RUE NABLUS APT 37

Tél. : 0661091272

Total des frais engagés : 350 + 202 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/12/2020

Nom et prénom du malade : CHAABADUI

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Soumaya CHAABADUI

Le : 17/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/20	C	-		INP : Dr. Soumaya SATTI 355 Bd. Zerktouni - Casablanca 2ème Plage - Casablanca Tél: 05 27 21 00 11
29/12/20	C	-		Dr. Soumaya SATTI 355 Bd. Zerktouni - Casablanca 2ème Plage - Casablanca Tél: 05 27 21 00 11
06/01/21	C	-		Dr. Soumaya SATTI 355 Bd. Zerktouni - Casablanca 2ème Plage - Casablanca Tél: 05 27 21 00 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES STADES 2010 50, Rue Al Foutat - Casablanca Tél: 05 22 25 49 25 RC: 245509 - Plo.: 35073067 IF: 40436642	17/12/2020	502,50

ANALYSES - RADIGRAPHIES

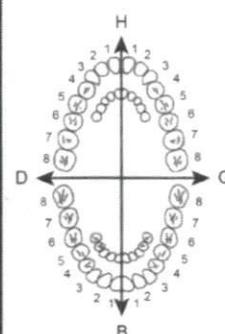
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA Dr. Hicham OUAZZANI TOHAM Biologiste 394, Bd. Zerktouni - Casablanca Tél: 05 22 27 49 13 - Fax: 05 22 27 49 13	29/12/2020	B250	350,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

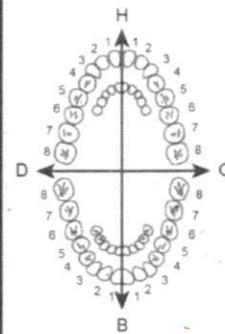
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Therapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



Casablanca, le 17/12/20

CHAPBOOK 2020

PHARMACIE DES SANTÉS 2010
Rue Ibn Ayoub - Casablanca
Tél.: 05 22 27 13 00 - 05 22 27 13 00
Fax: 05 22 27 13 00 - Pte.: 35873067
R.C.: 245509 - I.F.: 40436642

2 x 145,00

1's

2 x Mandarine 500

✓ 14,30

1's

2 x Oraodoxe

✓ 15,80

1's

1 Doliprane 1000

✓ 21,50

1's

✓ 200 mg

1's

1530 Mil Clos. j. S.V.

42,80 x 2

42,80 - Ennouss Nsl.

60,00

- Nagax Re

MP

MP

MP

S.V.

502,50

Dr. Soumaya SAATTI
Médecin Généraliste
355, Bd. Zekkouuni - Bourgogne
2ème Etage - Casablanca
Tél: 03 22 27 13 00

PHARMACIE DES STADES 2010
50, Rue Al Foutat - Casablanca
Tél: 06 22 25 49 25
RC : 245509 - P. 35873067
F : 40436642

755.650.03.19

LOT : 200978
UT AV : 06/2025
PPV : 14,300H

UT.AV. : LOT N° : PPV (DH) :

Oradexon 0,5 mg

Dexaméthasone

20 comprimés

755.650.03.19

LOT : 200978
UT AV : 06/2025
PPV : 14,300H

UT.AV. : LOT N° : PPV (DH) :

Oradexon 0,5 mg

Dexaméthasone

20 comprimés



TAVANIC® 500 mg

lévofloxacine/levofloxacin

Voie orale/Oral use

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaï Casablanca

Tavanic 500mg cp pel b6
P.P.V : 145,00 DH



6 118001 080670

5 comprimés pelliculés sécables
5 film-coated scored tablets

SANOFI 



TAVANIC® 500 mg

lévofloxacine/levofloxacin

Voie orale/Oral use

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaï Casablanca

Tavanic 500mg cp pel b6
P.P.V : 145,00 DH



6 118001 080670

5 comprimés pelliculés sécables
5 film-coated scored tablets

SANOFI 



مزاكيـد®

أزيـتروميـسيـن

Today

500 ملـغ

3 أقراص ملـبـسـة

مضـاد حـيـوـي

عن طـريق الفـم

 **Pharmed**
Laboratoires Pharmaceutiques

دوستیز 1000 ملخ  پاراسیط‌کنترل

٨٦

١٠٠٠ دينار (١٠٠٠ دينار)

18 GEUL

ta C1000®
P/N 150H30
EXP 10/2023
LOT 09031 40

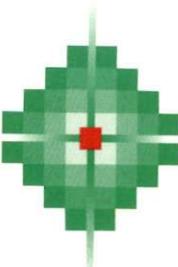
2PV 150H30
EXP 10/2023
LOT 09031 40

VOIE ORALE

21,50

PPV 21DH50
PER 02/22
LOT 43608

MUKALINI



ENROUEX

Conseil d'utilisation :
1 comprimé à sucer 3 fois par jour.

Précautions d'utilisation :

Contient une source de phénylalanine.

Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

Une consommation excessive peut avoir des effets néfastes.

Conseil d'utilisation :

Précautions d'utilisation :

3

2

laxatifs. Possession des stocks

Dr. SAATI SOUMYA
Médecine Générale
ECHOGRAPHIE



الدكتورة سعدي سمية
الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, le 29/12/20

CHDAB DOCT PROZ

D. dim sig

Dr. Soumya SAATI
Médecin Générale
355, Bd. Zerkouni - Bourgogne
2^{ème} étage - Casablanca
Tél: 05 22 27 13 00

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 2749 13

DR500



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 201201049

Casablanca le 29-12-2020

Mme CHAABAUI Aziza

Date de l'examen : 29-12-2020

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Forfait traitement échantillon sanguin D-Dimères	E15 B250	E B

Total des B : 250

TOTAL DOSSIER : 350.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinquante dirhams .

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUZZANI HICHAMI
Biomagiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél. 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مخابر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 29-12-2020

Prélevé le : 29-12-2020 à 14:30

Édité le : 29-12-2020

Mme CHAABAOUI Aziza

Réf dossier: 20124515

DR Soumaya SAATI

355 AG BD ZERKTOUNI RUE IBN AYOUB
CASABLANCA

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

HEMOSTASE

Echantillon plasma citraté

D-Dimères

(Immunoanalyse en cinétique de fluorescence)

2 040 ng/mL

(<500)

NB : Valeurs de référence pour les patients >50ans :

< Age x 10.

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49
Email: labcbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 0016992920

Centre de Biologie de Casablanca
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni Casablanca
05 22 27 48 96 / 05 22 27 49 13
Dr. Ouazzani